

LIMOGES MÉTROPOLE
ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole

du 17 avril 2026

Portant délégation de signature à M. Vincent GENESTE Directeur au sein du Pôle ressources et à Mme Valérie LAURENT-ROUX Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle ressources à Limoges Métropole

N° 28141

ARRÊTÉ


ARTICLE 1er Délégation est donnée sous la surveillance et la responsabilité du Président conformément aux dispositions de l'article L. 5210-9 du Code général des collectivités territoriales à M. Vincent GENESTE, Directeur des ressources humaines au sein du Pôle ressources pour la signature des documents suivants :

- Tout document relatif à la réception ou l'admission des marchés publics de la Direction des ressources humaines ;
- Tout bon de commande, y compris sous la forme d'ORDRE, toutes conditions générales d'achat et tout ordre de service de tout les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre inférieurs à 50 000 € HT de la Direction des ressources humaines ;
- Documents relatifs et émanant tout dans le cadre des marchés publics de la Direction des ressources humaines ;
- Attestations de service (sur, évaluation de bonne évaluation des prestations (quantité de respect, attestation de travaux) d'un prestataire retenu de la Direction des ressources humaines ;
- Attestations d'achat et certificats de travail pour France Travail ;
- Certificats aux le nombre d'heures effectuées pour les agents qui travaillent à l'heure ;
- Attestations Caisse d'allocation familiale ;
- Attestations employeur pour le Caisse d'assurance maladie, pour les agents non titulaires en arrêt de travail ;
- Attestations employeur pour les emplois, avec le nombre de jours effectifs travaillés dans l'année ;
- Attestations Supplément familial de traitement ;
- États de présence Agence de services et de paiement, pour les contrats aidés avec le fond par mois ;
- Attestations employeur pour des nouvelles qui assurent le prix en charge du déménagement, ou une partie de l'agence immobilière ;
- Certificat attestent des conditions (salaires, rémunérations) emplette des agents ;
- État des services pour les contrats ;
- Convention de formation ;
- Convention de stage ;
- Contrat de mission convention et assurance ;
- Bénéfices d'assurance à des engagements de formation ;

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à M. Vincent GENESTE, Directeur au sein du Pôle ressources et à Mme Valérie LAURENT-ROUX, Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle ressources à Limoges Métropole

1 DOCUMENT - Publié le 17 Avril 2026

 **28141.pdf**
(.pdf, 161,4 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**